



---

## Conseil municipal du 07 avril 2022

---

Notes de synthèse

**N° 2022-04-02: Budget Principal de la Ville - Compte de gestion - Exercice 2021**

**N° 2022-04-03 : Budget Principal de la Ville - Compte administratif - Exercice 2021**

**N° 2022-04-06 : Budget Principal de la Ville - Affectation des résultats - Exercice 2021**

<b>CONTEXTE GENERAL -----</b>	<b>3</b>
<b>Adoption du compte de gestion 2021 :-----</b>	<b>3</b>
<b>Adoption du compte administratif 2021 :-----</b>	<b>3</b>
<b>Affectation du résultat 2021 :-----</b>	<b>4</b>
<b>RAPPORT DU COMPTE ADMINISTRATIF -----</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Présentation de la section de fonctionnement :-----</b>	<b>6</b>
<b>Les recettes de fonctionnement :-----</b>	<b>6</b>
Les « atténuations de charges », chapitre 013 -----	6
Les « produits des services », chapitre 70 -----	6
Les « Impôts et Taxes », chapitre 73 -----	8
Les « Dotations, Subventions et Participations », chapitre 74 -----	8
Les « autres produits de gestion courantes », chapitre 75 -----	8
Les « produits exceptionnels », chapitre 77 -----	8
<b>Les dépenses de fonctionnement -----</b>	<b>9</b>
Les « charges générales », chapitre 011 -----	9
Les « frais de personnel », chapitre 012 -----	9
Les « d'autres charges de gestion courante », chapitre 65 -----	10
Les « charges financières », chapitre 66 -----	10
Les « charges exceptionnelles », chapitre 67 -----	10
<b>Présentation de la section d'investissement :-----</b>	<b>10</b>
Les recettes d'investissement -----	10
Les « Dotations, fonds divers et réserve», chapitre 10 -----	10
Les « Subventions d'investissement reçues », chapitre 13 -----	111
Les « Emprunts et dettes », chapitre 16: -----	11
Les « Autres immobilisations financières », chapitre 27 -----	11
Les « Travaux effectués d'office », chapitre 454201 -----	11
Les dépenses d'investissement :-----	12
Les « Dotations, fonds divers et réserve», chapitre 10 -----	12
Les « Emprunt et dette assimilées », chapitre 16: -----	12
Les « Immobilisation corporelles », chapitre 20 -----	12
Les « Subventions d'équipement », chapitre 204: -----	12
Les « Immobilisations corporelles », chapitre 21 -----	12
Les « Immobilisations en cours », chapitre 23 : -----	12
Les « autres immobilisations financières », chapitre 27 : -----	12
Les « Travaux effectués d'office » sur le chapitre 454101 -----	12
<b>Présentation de la dette au 31 décembre 2021 :-----</b>	<b>13</b>
Situation Générale Budget Ville :-----	13
Contexte des marchés -----	14
Analyse au 31/12/2021 -----	15
Présentation de la structure de la dette par type de taux :-----	16
Benchmark dettes / marchés -----	17
Suivi budgétaire -----	18
L'extinction de la dette -----	19
Présentation des ratios de solvabilité du budget Ville -----	20
Détermination de la capacité d'autofinancement :-----	20
Présentation de la capacité de désendettement -----	20
Présentation de l'encours de la dette par habitant :-----	21
Présentation de l'annuité par habitant :-----	21
Etat de la dette au 31/12/2021 -----	22
Les opérations menées au cours de l'exercice 2021 -----	24
Les emprunts nouveaux :-----	24
Situation Générale Budget Jean Lebas :-----	26
Lexique -----	30

## CONTEXTE GENERAL

Après la clôture des comptes de l'exercice 2021, il convient d'adopter le compte de gestion du trésorier, le compte administratif de la Ville afin d'affecter les résultats sur l'exercice 2022.

### Adoption du compte de gestion 2021 :

**Le compte de gestion** constitue la reddition des comptes tenus par le Trésorier Principal à l'ordonnateur. Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le vote du compte de gestion doit intervenir préalablement au vote portant sur le compte administratif.

**Le compte administratif** retrace la comptabilité de l'ordonnateur au 31 décembre, il reprend en prévision budgétaire, toutes les décisions budgétaires de l'exercice (budget primitif, décisions modificatives et virements de crédits), en réalisation, l'exécution comptable de ces décisions, au même titre que dans un compte d'exploitation. **Ces documents ont pour principale fonction** de rapprocher les prévisions inscrites au budget des réalisations effectuées durant l'exercice budgétaire tant en dépenses qu'en recettes et **de constater le résultat qui fera l'objet d'une affectation au budget 2022.**

L'examen de ces documents permet de dresser une situation claire des finances communales, que ce soit avant le vote du budget primitif, ou en cas de vote postérieur au budget. A l'instar de chaque année et, après l'arrêt des écritures comptables, **la concomitance entre la comptabilité tenue par l'ordonnateur et celle du Trésorier a été vérifiée. Le compte de gestion 2021 du budget principal de la Ville concorde avec le compte administratif du même exercice.**

### Adoption du compte administratif 2021:

Le compte administratif 2021 reprend les résultats de l'exercice 2020, il inclut les crédits de fonctionnement rattachés à 2021 (notamment les dépenses de fin d'année 2021 qui seront payées en 2022) et les crédits d'investissement, engagés juridiquement en 2021, mais non exécutés sur cet exercice.

Ce compte administratif totalise en mouvements budgétaires, toutes sections confondues **82.872.141,76€** en dépenses (avec reprise du 001 mais hors restes à réaliser) et **87.742.272,25 €** en recettes (avec reprise du 002 mais hors restes à réaliser).

Le solde de la section de fonctionnement enregistre un excédent de **9.426.390,03€** dont **6.691.895,66€** de réalisations de l'exercice plus **2.734.494,37€** de résultat reporté 2020.

Le solde de la section d'investissement enregistre un besoin de financement brut de **4.556.259,54€**

⇒ Soit un résultat global excédentaire de **4.870.130,49€.**

⇒ A ce résultat, il convient d'ajouter le solde positif des Restes à Réaliser à reporter en 2022 qui s'élève à la somme de **2.392.174,01€.**

**La somme de ces deux éléments constitue le résultat de clôture de l'exercice soit 7.262.304,50€.**

### Affectation du résultat :

Afin d'assurer la continuité des exercices budgétaires, l'instruction budgétaire et comptable M14 a mis en place un mécanisme d'affectation des résultats au budget de l'année suivante. La détermination du résultat s'effectue à la clôture de l'exercice, au vu du compte administratif.

Le résultat net de clôture désigne le résultat brut de clôture (agrégation du résultat des deux sections des exercices N et N-1) auquel il convient d'ajouter le solde des restes à réaliser.

Selon l'article R 2311-12 du CGCT, l'excédent de la section de fonctionnement doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement apparaissant à la clôture de l'exercice précédent ; le besoin de financement (Art R 2311-11-A du CGCT) se compose du résultat de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

Au titre de l'exercice 2021, la section d'investissement présente un solde de clôture global déficitaire de **4.556.259,54€**, avec prise en compte des reports et hors restes à réaliser et un solde des restes à réaliser excédentaire de **2.392.174,01€**.

Il résulte pour la section d'investissement un besoin de financement de **2.164.085,53€** qu'il convient de couvrir par une affectation au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » en recettes d'investissement au BP 2022.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'affecter au BP2022, l'excédent de clôture de fonctionnement constaté en 2021 comme suit :

- **2.164.085,53** au compte 1068 en recettes
- **7.262.304,50€** (le reliquat) sur le compte 002 en recettes

et de dire que le solde d'exécution brut négatif d'investissement sera repris en dépenses sur la ligne budgétaire 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » pour un total de **4.556.259,54€**.

## RAPPORT DU COMPTE ADMINISTRATIF

Les opérations comptables se décomposent en *opérations réelles* qui donnent lieu à décaissement ou encaissement et *opérations d'ordre* sans conséquence sur le résultat total. Ces opérations d'ordre interviennent entre sections de fonctionnement et d'investissement ou à l'intérieur de chaque section. Les comptes de nature comptable sont regroupés par *chapitre* au niveau desquels sont votés les budgets. Le présent rapport présente l'évolution par chapitre des opérations réelles entre le réalisé et le budget global 2021, c'est-à-dire intégrant les étapes du budget primitif, du budget supplémentaire et des deux décisions modificatives.

EVOLUTION DES OPERATIONS REELLES	Budget 2021	Réalisé 2021	Evolutions Réalisé vs Budget	Taux d'évolution en %
<b>Fonctionnement</b>				
<b>Dépenses</b>	<b>61 307 359,94</b>	<b>59 314 987,61</b>	<b>- 1 992 372,33</b>	
011 - Charges à caractère général	11 219 399,37	10 369 769,40	- 849 629,97	-7,57%
012- Charges de personnel	39 282 334,97	38 447 288,76	- 835 046,21	-2,13%
014- Atténuations de produits	5 752 329,00	5 752 329,00	-	0,00%
65- Autres charges de gestion courantes	4 048 083,81	3 864 243,35	- 183 840,46	-4,54%
66- Charges financières	757 500,00	725 426,54	- 32 073,46	-4,23%
67- Charges exceptionnelles	179 450,00	87 667,77	- 91 782,23	-51,15%
68 - Dotations aux provisions	68 262,79	68 262,79	-	0,00%
<b>Recettes</b>	<b>68 120 661,60</b>	<b>70 759 746,27</b>	<b>2 639 084,67</b>	
002 - Résultat de fonctionnement reporté	2 734 494,37	2 734 494,37	-	0,00%
013- Atténuations de charges	229 889,00	245 261,54	15 372,54	6,69%
70- Produits des services	5 193 741,92	4 904 077,37	- 289 664,55	-5,58%
73- Impôts et taxes	47 827 259,84	50 096 118,99	2 268 859,15	4,74%
74- Dotations subventions et participations	11 894 696,47	12 407 760,08	513 063,61	4,31%
75- Autres produits de gestion courantes	233 006,00	159 866,91	- 73 139,09	-31,39%
76- Produits financiers	0,00	3 340,96	3 340,96	100,00%
77- Produits exceptionnels	7 574,00	208 826,05	201 252,05	2657,14%
<b>Total résultat de fonctionnement (I)</b>	<b>6 813 301,66</b>	<b>11 444 758,66</b>	<b>4 631 457,00</b>	<b>67,98%</b>
<b>Investissement</b>				
<b>Dépenses</b>	<b>30 723 254,30</b>	<b>20 901 707,08</b>	<b>- 9 821 547,22</b>	
001 - Solde investissement reporté	1 165 881,19	1 165 881,19	-	0,00%
10- Dotations, fonds divers et res	126 609,96	116 609,96	- 10 000,00	-7,90%
16- Emprunts et dettes assimilées	5 718 162,13	5 597 859,53	- 120 302,60	-2,10%
20- Immobilisations corporelles	601 984,80	390 363,77	- 211 621,03	-35,15%
204- Subv équipements versées	712 858,66	286 379,92	- 426 478,74	-59,83%
21- Immobilisation corporelles	13 952 022,24	9 081 796,95	- 4 870 225,29	-34,91%
23- Immobilisations en cours	7 320 735,32	3 669 838,02	- 3 650 897,30	-49,87%
27- Autres immo financières	965 000,00	550 486,88	- 414 513,12	-42,95%
454101- Travaux effectués d'office	160 000,00	42 490,86	- 117 509,14	-73,44%
<b>Recettes</b>	<b>23 909 952,64</b>	<b>14 327 078,91</b>	<b>- 9 582 873,73</b>	
024 - Produits de cession	879 287,50	-	- 879 287,50	-100,00%
10 - Dotations, fonds divers et res	5 471 567,39	5 751 635,44	280 068,05	5,12%
13- Subventions d'investissement	6 556 847,75	3 444 198,81	- 3 112 648,94	-47,47%
16- Emprunts et dettes assimilées	9 627 250,00	4 623 600,00	- 5 003 650,00	-51,97%
27- Autres immo financières	1 215 000,00	460 000,00	- 755 000,00	-62,14%
454102- Travaux effectués d'office	160 000,00	42 490,86	- 117 509,14	-73,44%
4582820- Opération suivi PLU sous mandat	0,00	5 153,80	5 153,80	100,00%
<b>Total résultat d'investissement (II)</b>	<b>-6 813 301,66</b>	<b>-6 574 628,17</b>	<b>238 673,49</b>	<b>-3,50%</b>
<b>Total des opérations réelles (I+II)</b>	<b>0,00</b>	<b>4 870 130,49</b>	<b>4 870 130,49</b>	<b>100,00%</b>

## Présentation de la section de fonctionnement :

La section de fonctionnement totalise en mouvements réalisés, **61 609 700,40€** en dépenses dont **59 314 987,61€** d'opérations réelles (cf tableau page 5) + **2 294 712,79€** d'opérations d'ordre et **68 301 596,06€** en recettes (hors 2 734 494,37€ d'excédent de fonctionnement reporté de 2020 au 002) dont **68 120 661,60€** d'opérations réelles (cf tableau page 5) + **276 344,16€** d'opérations d'ordre. Au titre de l'exercice 2021, le solde de la section de fonctionnement enregistre un excédent de **6 691 895,66€**. Ce résultat résulte des phénomènes suivants extérieurs, en lien avec les objectifs de la municipalité ou par mécanismes sur décisions étatiques.

### Les recettes de fonctionnement :

Les « atténuations de charges » chapitre 013 se sont élevées en 2021 à 245.262€, elles proviennent essentiellement de remboursement pour absences maladie par la CPAM et par l'assurance SOFAXIS souscrite par la collectivité et de rémunérations du personnel réclamées à la suite d'un trop versé. Elles sont supérieures de 15.020€ par rapport au budget mais inférieures de 85.032€ par rapport à 2020 en raison pour moitié de moindres refacturations de formations de personnels police municipale mutés dans d'autres collectivités et pour l'autre moitié de moindres absences maladie indemnisées.

Les « produits des services » chapitre 70 se sont révélés particulièrement sensibles à la crise sanitaire puisque ces produits sont inférieurs de 289.665€ au budget, dont 151.546€ pour les crèches du fait du COVID, et 115.542€ pour le CMS du fait d'un sous-effectif de personnels de santé.

Pour autant, ces produits sont en augmentation de 889.937€ par rapport à 2020 du fait de la reprise d'activités après dé-confinement dont : 57.714€ sur les activités à caractère culturel essentiellement les cours du Conservatoire et droits d'entrée des spectacles, 326.157€ sur les activités à caractère social dont 112.536€ le CMS et 213.6212€ les crèches, 584.338€ sur les services périscolaires essentiellement la restauration pour 430.870€ et 123.548€ pour l'accueil périscolaire et les études surveillées, -41.024€ sur les services à caractère de loisirs essentiellement les participations sur séjours n'ayant pas eu lieu. Les droits de piscine sont restés stables à 122.284€, de même que la redevance d'occupation du domaine public communal à 48.031€ sur distribution et transport de gaz. Les recettes de publicité magazine augmentent de 8.770€ suite à changement de contrat. A noter que les redevances funéraires ayant été supprimées par la Loi de Finances 2021, ne subsistait en 2021 qu'un reliquat de 309€ datant de décembre 2020. Les recettes de stationnement et post-stationnement diminuent de 14.772€. Le remboursement par le CCAS, le Foyer Résidence Jean Lebas et le SSIAD, de frais portés par la Ville, reste stable à 26.157€ sur les deux comptes 70872 et 70873.

Produits des services	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Ecart en valeur	Ecart en %	Budget 2021	Ecart en valeur	Ecart en %
<b>7018 - AUTRES</b>	13 101,21	11 957,54	-1 143,67	-8,73%	13 000,00	-1 042,46	-8,02%
VENTE D ELECTRICITE	13 101,21	11 957,54	-1 143,67	-8,73%	13 000,00	-1 042,46	-8,02%
<b>70311 - CONCES. DANS LES CIMETIERES</b>	60 962,00	62 447,00	1 485,00	2,44%	67 000,00	-4 553,00	-6,80%
CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES	57 501,00	55 785,00	-1 716,00	-2,98%	60 000,00	-4 215,00	-7,03%
CONCESSIONS COLUMBARIUM	3 461,00	6 662,00	3 201,00	92,49%	7 000,00	-338,00	-4,83%
<b>70312 - REDEVANCES ET TAXES FUNERAIRES</b>	8 537,80	309,30	-8 228,50	-96,38%	309,30	0,00	0,00%
REDEVANCES ET TAXES FUNERAIRES	8 537,80	309,30	-8 228,50	-96,38%	309,30	0,00	0,00%
<b>70323 - REDEV. D'OCCUP. DOMAIN.COMMUNA</b>	47 479,53	48 031,08	551,55	1,16%	46 487,00	1 544,08	3,32%
DROITS DE PLACES TAXIS	1 320,00	1 440,00	120,00	9,09%	1 287,00	153,00	11,89%
REDEVANCE D'OCCUPATION DE FRANCE TELECOM	14 746,85	14 303,20	-443,65	-3,01%	14 000,00	303,20	2,17%
REDEVANCE D'OCCUPATION - DISTR.-TRANSPORT GAZ	4 201,68	4 376,88	175,20	4,17%	4 200,00	176,88	4,21%
REDEVANCE D'OCCUPATION TRANSPORT - ERDF	27 211,00	27 911,00	700,00	2,57%	27 000,00	911,00	3,37%
<b>70383 - REDEVANCE DE STATIONNEMENT</b>	14 232,84	2 259,70	-11 973,14	-84,12%	25 000,00	-22 740,30	-90,96%
STATIONNEMENT PAYANT	14 232,84	2 259,70	-11 973,14	-84,12%	25 000,00	-22 740,30	-90,96%
<b>70384 - FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT</b>	3 438,40	639,60	-2 798,80	-81,40%	30 000,00	-29 360,40	-97,87%
FORFAIT DE POST STATIONNEMENT	3 438,40	639,60	-2 798,80	-81,40%	30 000,00	-29 360,40	-97,87%
<b>7062 - REDEVANCE SERV CARACT CULTUREL</b>	162 910,80	220 624,61	57 713,81	35,43%	188 500,00	32 124,61	17,04%
ABONNEMENTS ET VENTES D'OUVRAGES BIBLIOTHEQUE	5 015,15	2 780,77	-2 234,38	-44,55%	6 500,00	-3 719,23	-57,22%
PARTICIPATIONS FAMILLES CONSERVATOIRE	86 651,13	135 899,47	49 248,34	56,84%	120 000,00	15 899,47	13,25%
DROITS D'ENTREE CINEMA CCYM	58 670,59	56 346,39	-2 324,20	-3,96%	50 000,00	6 346,39	12,69%
ATELIERS MUNICIPAUX CCYM	2 400,00	2 142,00	-258,00	-10,75%	0,00	2 142,00	100,00%
DROITS D'ENTREES SPECTACLES	10 173,93	22 855,98	12 682,05	124,65%	12 000,00	10 855,98	90,47%
PARTICIPATIONS JEUNES	0,00	600,00	600,00	100,00%	0,00	600,00	100,00%
<b>70631 - REDEVANCES ET DROITS</b>	125 415,10	122 284,80	-3 130,30	-2,50%	130 000,00	-7 715,20	-5,93%
DROITS D'ENTREE PISCINE	125 415,10	122 284,80	-3 130,30	-2,50%	130 000,00	-7 715,20	-5,93%
<b>70632 - REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES</b>	66 164,79	25 140,15	-41 024,64	-62,00%	45 000,00	-19 859,85	-44,13%
PARTICIPATIONS FAMILLES	22 510,74	25 140,15	2 629,41	11,68%	0,00	25 140,15	100,00%
PARTICIPATIONS FAMILLES SEJOURS	43 654,05	0,00	-43 654,05	-100,00%	45 000,00	-45 000,00	-100,00%
<b>7066 - REDEVANCE SERV CARACT SOCIAL</b>	1 849 754,14	2 175 911,83	326 157,69	17,63%	2 443 000,00	-267 088,17	-10,93%
PARTICIPATIONS FAMILLES CRECHE ST CLAUDE	131 864,87	170 362,06	38 497,19	29,19%	190 000,00	-19 637,94	-10,34%
PARTICIPATIONS FAMILLES CRECHE JEAN MOULIN	106 241,11	190 414,62	84 173,51	79,23%	210 000,00	-19 585,38	-9,33%
SOINS CMS	1 321 921,02	1 434 457,79	112 536,77	8,51%	1 550 000,00	-115 542,21	-7,45%
PARTICIPATIONS FAMILLES CRECHE SULLY COLLECTIVE	126 377,97	166 160,36	39 782,39	31,48%	240 000,00	-73 839,64	-30,77%
PARTICIPATION LES LUTINS DU CEDRE	31 473,04	41 782,62	10 309,58	32,76%	75 000,00	-33 217,38	-44,29%
PART FAM EAJE VENDOME	96 575,67	126 826,74	30 251,07	31,32%	126 000,00	826,74	0,66%
PARTICIP FAMILLES PAVILLON MEYER MPE	35 300,46	45 907,64	10 607,18	30,05%	52 000,00	-6 092,36	-11,72%
<b>7067 - RED DROITS SERV PERISCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT</b>	1 556 605,87	2 140 943,18	584 337,31	37,54%	2 123 008,62	17 934,56	0,84%
RESTAURATION SCOLAIRE	857 475,61	1 288 345,16	430 869,55	50,25%	1 256 000,00	32 345,16	2,58%
PARTICIPATIONS FAMILLES CLASSES DECOUVERTES	216,30	508,62	292,32	135,15%	508,62	0,00	0,00%
PARTICIPATION DES JEUNES	500,00	480,00	-20,00	-4,00%	500,00	-20,00	-4,00%
ACCUEIL PERISCOLAIRE	183 233,61	252 609,06	69 375,45	37,86%	269 000,00	-16 390,94	-6,09%
ETUDES SURVEILLEES	149 878,89	204 050,06	54 171,17	36,14%	215 000,00	-10 949,94	-5,09%
ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES ET MERCREDIS	365 301,46	394 950,28	29 648,82	8,12%	382 000,00	12 950,28	3,39%
<b>70688 - AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE</b>	494,50	798,15	303,65	61,41%	3 200,00	-2 401,85	-75,06%
RECETTES CMJ	0,00	615,00	615,00	100,00%	1 000,00	-385,00	-38,50%
MONNAYEUR COPIEUR CTR ADMIN	494,50	183,15	-311,35	-62,96%	2 200,00	-2 016,85	-91,68%
<b>70872 - REMBOURST. FRAIS BUDGETS ANNEX</b>	11 794,83	4 815,16	-6 979,67	-59,18%	0,00	4 815,16	100,00%
REMBOURSEMENTS FRAIS DIVERS FRJL	3 637,09	4 268,78	631,69	17,37%	0,00	4 268,78	100,00%
REMBOURSEMENT FRAIS DIVERS SSID	8 157,74	546,38	-7 611,36	-93,30%	0,00	546,38	100,00%
<b>70873 - REMBT. FRAIS PAR CCAS</b>	15 711,95	21 341,80	5 629,85	35,83%	0,00	21 341,80	100,00%
REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR LE C.C.A.S. ET BUDGETS ANNEXES	15 711,95	21 341,80	5 629,85	35,83%	0,00	21 341,80	100,00%
<b>70878 - REMBT. FRAIS P/AUT.REDEVABLES</b>	56 224,50	36 489,50	-19 735,00	-35,10%	50 237,00	-13 747,50	-27,37%
REMBOURSEMENT DE CHARGES	33 015,86	27 677,06	-5 338,80	-16,17%	30 500,00	-2 822,94	-9,26%
REMB INTERVENTIONS INSALUBRITE	1 055,00	0,00	-1 055,00	-100,00%	0,00	0,00	0,00%
REMB TAXE ORD MENAGERE LOGMT	0,00	0,00	0,00	0,00%	2 600,00	-2 600,00	-100,00%
REMB. IMPOTS LOCAUX PROF	9 588,00	0,00	-9 588,00	-100,00%	7 137,00	-7 137,00	-100,00%
REMBOURSEMENT CHARGES CMS	12 565,64	8 812,44	-3 753,20	-29,87%	10 000,00	-1 187,56	-11,88%
<b>7088 - AUTR PRDTS ACTIVITES ANNEXES</b>	21 313,42	30 083,97	8 770,55	41,15%	29 000,00	1 083,97	3,74%
PUBLICITE MAGAZINE	21 313,42	30 083,97	8 770,55	41,15%	29 000,00	1 083,97	3,74%
<b>Total</b>	<b>4 014 141,68</b>	<b>4 904 077,37</b>	<b>889 935,69</b>	<b>22,17%</b>	<b>5 193 741,92</b>	<b>-289 664,55</b>	<b>-5,58%</b>

Les « Impôts et Taxes » chapitre 73 : En 2021 la fiscalité livryenne a généré une recette de 50.096.118,99€ représentant une hausse de 2.268.859,15€ soit +4,74% par rapport au budget et de 3.248.839,04€ soit +6,93% par rapport à 2020. Les recettes fiscales de TFB et TFNB plus la compensation par coefficient correcteur pour perte de TH ont connu une hausse de 1.007.662€ par rapport au budget et 2.334.633€ par rapport à 2020 (dont +0.2% d'effet revalorisation des bases et 1,3% d'effet physique des bases brutes sur FB). Les rôles supplémentaires (TH et TF) vont se tarir du fait de la réforme fiscale supprimant la TH mais ils étaient encore de 290.909€ en 2021 soit 90.909€ de plus que budgété et 3.218€ de plus qu'en 2020. Le Fonds de Solidarité des communes de la Région d'Ile de France (FRISF), qui est un dispositif spécifique de péréquation horizontale créé en 1991 pour les communes franciliennes, a progressé de 238.783€ par rapport à 2020 sous l'effet de la hausse de population INSEE.

Parmi les autres recettes fiscales directement liées à la consommation et à l'investissement des ménages les droits de mutation à titre onéreux (DMTO), qui sont des impôts payés par les acheteurs de biens immobiliers et perçus par les notaires, ont connu une progression de 890.706€ par rapport au budget et de 627.039€ par rapport à 2020 en raison de la bonne tenue du marché immobilier. Les droits de voirie ont eux aussi augmenté, de 291.529€ par rapport au budget et de 248.788€ par rapport à 2020, traduisant l'activité économique des entreprises de construction. L'Attribution de Compensation versée par la Métropole reste constante à 7 097 600€.

Les « Dotations, Subventions et Participations » chapitre 74 : En 2021, les dotations, subventions et participations ont progressé de 513.063€ par rapport au budget et de 1.322.642€ par rapport à 2020 pour atteindre 12.407.760€.

La dotation forfaitaire progresse de 64.622€ (+1.3%) par rapport à 2020 par effet population. La Dotation de Solidarité Urbaine (D.S.U.) progresse de 68.473€ (+10%) par effets population, rang et crédits alloués en loi de finances. La Dotation Nationale de Péréquation (D.N.P.) est de retour pour 1.341.000€ en 2021 après 0€ en 2020 et ont été ajoutés en cours d'année au budget. Le F.C.T.V.A. sur les dépenses de fonctionnement est supérieur de 63.815€ au montant budgété et de 41.642€ par rapport à 2020 en raison d'une meilleure valorisation de travaux éligibles mandatés fin 2020. La dotation instituteurs de 2.808€ a été acquise malgré un doute lors de la construction budgétaire 2021. Les subventions d'état sont supérieures de 16.372€ par rapport au budget en raison des élections et des colos apprenantes, et de 61.369€ par rapport à 2020 en raison aussi de la participation de 57.000€ au dispositif Villages Vacances en forêt de Bondy porté en 2021 par Livry-Gargan, et de 9.900€ du Centre National du Livre pour la Médiathèque. Les subventions de la Région baissent de 5.000€, montant d'aides COVID allouées en 2020 au CCYM et non renouvelées en 2021. Les participations du département augmentent de 41.963€ par rapport à 2020 pour le dispositif Villages Vacances.

Le principal contributeur parmi les autres organismes versant des subventions et participations est la CAF. Au bénéfice de la petite enfance, ce sont 393.910€ de plus que le budget et 572.713€ de plus qu'en 2020 qui ont été titrés, essentiellement grâce aux aides COVID. Par ailleurs, le remboursement en 2021 par l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) de 385.867€ de frais de fonctionnement du Centre de Vaccination viennent partiellement masquer le non renouvellement de 183.886€ d'aide COVID de la CNAM pour le CMS, pour comparaison avec 2020.

La compensation par l'Etat de pertes de recettes tarifaires en raison du COVID à hauteur de 189.343€ vient impacter la comparaison par rapport au budget et à 2020.

Enfin, inversement, la réforme fiscale supprimant la TH a également eu pour effet de supprimer les compensations de TH budgétées à 0, soit 1.156.702€ de moins par rapport à 2020, et la récupération de la part de TFB a représenté 46.008€ de plus.

Les « autres produits de gestion courantes » chapitre 75 : Ces recettes ont diminué de 73.139€ par rapport au budget et de 39.644€ par rapport à 2020. Les écarts constatés s'expliquent par la crise sanitaire qui a eu pour effet de limiter les locations de la Ville (stand de tir, location de salle etc...) et de différer l'émission de titres.

Les « produits exceptionnels » chapitre 77: En 2021, 208.826€ ont été encaissés sur les produits exceptionnels soit 201.252€ de plus qu'au budget et 3.419.548€ de moins qu'en 2020. Il faut isoler le compte 775 de produits de cessions d'immobilisations dont les montants sont budgétés au chapitre 024 en investissement et réalisés au compte 775 en fonctionnement. Le produit 2021 est de 6.887€ alors qu'en 2020, 3.404.500€ avaient été perçus à la suite des ventes du marché Jacob ; du parking, du pavillon, de la boulangerie et du foyer Gaston Vié situés Avenue du Consul Général Nordling ; de terrains pour le puits n°53 permettant la construction de la ligne de métro 16. Hors cessions, les 201.938€ résultent pour 131.875€ de récupération de crédits sur années antérieures, de 25.000€ d'astreinte administrative suite à mise en demeure pour absence de mise en conformité d'un commerce recevant du public, et pour le solde, de diverses régularisations (pénalités sur marchés, produits exceptionnels sur les opérations de gestion, recouvrement sur créances admises en non-valeur, etc..).



## Les dépenses de fonctionnement

Les « charges générales » le chapitre 011 : En 2021, l'activité des services de la ville a repris sur ce chapitre de 1.367.501€ par rapport à 2020 mais reste de 849.630€ inférieure au budget 2021, conséquence directe de la prolongation de la crise sanitaire. Parmi les dépenses les plus fortement impactées, les prestations de services du compte 6042 sont inférieures de 192.896€ au budget soit -101.763€ de restauration scolaire et -80.000€ d'aide POPAC aux copropriétés en difficulté. Exception faite pour les fournitures de gaz du compte 60618 qui sont supérieures de 74.496€ en raison des hausses de prix de fin d'année, les autres comptes sont inférieurs. L'alimentation du compte 60623 l'est de 25.039€ sur les crèches et divers évènements. Les dépenses en lien direct avec la santé et pour le traitement de l'épidémie sur le CMS, le Centre de Vaccination et le service de Prévention et d'Hygiène étaient budgétées au-delà des réalisations soit les autres fournitures non stockées du compte 60628 de 46.878€, les produits d'entretien du 60631 de 38.907€, les fournitures de petit équipement au 60632 de 79.514€. Les contrats de prestation de service du 611 sont inférieurs de 28.425€ sur des services qui n'y ont pas eu recours (service communal de santé et d'hygiène, développement économique, patrimoine bâti) ou alors au niveau de 2020 (CMS, petite enfance). Le délai de reprise d'activité du CCYM se mesure sur le 6135 de locations mobilières pour 48.284€, essentiellement les locations de films et matériels de spectacles. Les -26.924€ d'entretien et réparations de voiries du 615231 sont principalement imputables au marché de désherbage qui n'a pu s'accomplir complètement, Le compte 6156 de maintenance est inférieur de 58.630€ sur tous services, informatique, éducation, espaces-verts, centre nautique, dont l'activité et les besoins ont été réduits. Le compte 6241 de transports de biens l'est de 49.559€ de déménagements entre écoles qui ont été réalisés partiellement, à moindres coûts ou sur moyens internes. Le compte 6282 de gardiennage est inférieur de 47.245€ sur tous les services y ayant recours : Centre Nautique, Festivités, Juridique. Le compte 6288 d'autres services extérieurs contribue aux économies à hauteur de 34.328€ d'interventions d'hygiène, de sorties de loisirs et de contrat de mise aux enchères. Enfin, le compte 637 d'autres impôts et taxes est inférieur de 27.338€ car il n'y a pas de pénalité pour emploi de personnes handicapées et de moindres droits de propriété type SACEM sur spectacles.

Les « frais de personnel » chapitre 012 : 38.447.288,76€ ont été consacrés aux charges de personnel et frais assimilés en 2021 contre 37.419.619,75€ en 2020 soit une augmentation de 1.027.669€ ou 2.7% et contre 39.282.334,97€ au budget soit une diminution de 834.197€ ou 2.1%. La hausse versus 2020 résulte de l'effet combiné de plusieurs facteurs dont la reprise d'activités éducatives et de loisirs encadrées qui se lit dans le compte 64131 des rémunérations de non-titulaires, lequel progresse de 784.644€, le glissement, vieillesse traitement et d'une politique volontariste de la municipalité envers ses agents. A ce titre, **la ville a souhaité maintenir l'application du plan pluriannuel** de mise en stage pour les agents recrutés avant le 1<sup>er</sup> aout 2019 sur emploi permanent et remplissant les conditions statutaires. Les avancements d'échelon et promotion, qui s'organisent désormais sur une cadence unique, ont mobilisé **126.546 €** en 2021. La dernière phase du **PPCR** (parcours professionnel carrières et rémunérations) a été réalisée en 2021. La poursuite **de ces réformes statutaires** a impacté le budget 2021 de la collectivité à hauteur de **84.559 €** alors que la politique indemnitaire de la Ville, également renforcée en 2020, à travers le **déploiement du RIFSEEP** sur l'ensemble des cadres d'emplois éligibles et l'**attribution de la part variable du RIFSEEP et du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) ont coûté 187 700 €**. Pour rappel, le versement de ce complément indemnitaire basé sur l'entretien professionnel vise à valoriser la valeur et l'investissement professionnels des agents communaux. Le centre de vaccination a pesé pour 224.591€ dans la masse salariale, soit 123.152€ de moins qu'au budget mais en plus par rapport à 2020.

Parallèlement à ces dépenses de masse salariale certaines dépenses assimilées ont été réalisées en 2021, à l'aune de **l'action sociale du personnel communal et notamment l'adhésion au CNAS** pour **181.542€**, les dépenses réalisées dans le cadre de **la médecine préventive qui se sont élevées à 10.494 €**. Ainsi que, le **contrat d'assurance du personnel** couvrant les risques Accident du Travail, Maladie professionnelle et Décès qui **s'est chiffré à 358.672 €**.

**La participation à la mutuelle des agents s'est élevée à 33.500€.**

On constate une légère diminution du nombre d'agents rémunérés, qui s'explique en partie par le nombre très élevé de départ à la retraite en 2021 et les délais plus longs de recrutement en période de crise sanitaire. Les équivalents temps plein, soit 16 ETP par rapport à 2020, s'expliquent par l'augmentation du nombre de postes à temps complet.

### **Éléments de la rémunération arrêtés au 31 décembre 2021**

*Hors cumul d'emplois (professeurs des écoles)*

<b>COÛT ANNUEL</b>	
NBI	155 232,84 €
Régime indemnitaire	3 804 186,20 €
Traitement indiciaire	19 888 109,37 €
Heures supplémentaires	475 804,20 €
Avantages en nature	94 033,78 €
<b>TOTAL</b>	<b>24 417 366,39 €</b>

Les « autres charges de gestion courante », chapitre 65 : En 2021, la Ville a réalisé 3.864.243.35€ de dépenses sur le chapitre 65 contre 4.078.224.18€ en 2020 en baisse de 5.2 % et contre 4.048.083.31€ au budget soit -4.5%. Ce montant intègre la subvention d'équilibre versée au CCAS pour un montant de 1.000.000€, la subvention d'équilibre allouée au budget annexe foyer Résidence Jean Lebas à hauteur de 257.620€, les subventions versées aux associations pour un montant consolidé de 814.822€, la participation au contingent du service incendie BSPP pour 811.399€ soit 76.629€ de moins qu'estimé, le versement du FCCT à l'EPT à hauteur de 399.569€ soit 27.431€ de moins qu'anticipé, le paiement des indemnités aux élus à hauteur de 334.032€, la contribution aux charges de fonctionnement forfaitaire annuelle à l'école privée Notre dame pour 91.536€ ainsi que le versement de 41.888€ au SIGEIF et au SIPPEREC. Par ailleurs, 36.500€ de participation au département pour utilisation d'équipements n'ont pas été appelés.

Les « charges financières », chapitre 66 : se sont élevées en 2021 à 725.426 € contre 757.500€ au budget et 789.914€ en 2020, elles sont en baisse de 64.488€ par rapport à 2020 en raison de la dégressivité des intérêts et d'un moindre coût des lignes de trésorerie.

Les « charges exceptionnelles », chapitre 67 : Ces dépenses sont par principe aléatoires, elles s'élèvent à 87.668€ en 2021 quasi équivalentes aux 86.375€ de 2020 et inférieures de 91.782€ au budget. Elles sont ventilées comme suit : 56.053€ ont permis de régulariser des écritures de titres émis sur les exercices antérieurs soit 5.434€ de moins qu'en 2020, 4.549€ ont été affectés aux paiements d'indemnités sur contentieux ; 27.030€ ont été versées dans le cadre des concours d'embellissement (4.430€), des bourses à projet (pour 15.000€) et des prix bachelier (7.600€), soit 12.553€ de plus qu'en 2020.

### Présentation de la section d'investissement :

La section d'investissement totalise en mouvements budgétaires, **21.262.441,36€** en dépenses (avec reprise du 001 mais hors restes à réaliser) dont **19.735.825,89€** d'opérations réelles (cf tableau page 5) + **360.734,28€** de dépenses d'ordre et **16.706.181,82€** en recettes (hors restes à réaliser) dont **14.327.078,91€** d'opérations réelles (cf tableau page 5) + **2.379.102,91€** d'opérations d'ordre. Au titre de l'exercice 2021, le solde de la section d'investissement enregistre un déficit de **4.556.259,54€**.

### Les recettes d'investissement

Les « Dotations, fonds divers et réserve », chapitre 10 : La ville a enregistré 5.751.635,44€ sur les dotations, fonds divers et réserve répartis comme suit ;

1.631.414€ ont été perçus au titre du FCTVA (10222) contre 1.472.188€ en 2020 et 1.282.700€ au budget en raison de la récupération en 2021 de TVA sur travaux 2020 de l'école Vauban.

828.935,03€ ont été encaissés sur la TAM (Taxe d'Aménagement) en 2021 (10226) contre 830.842.78€ en 2020 et 900.000€ initialement budgétés, soit quasiment en ligne avec les attentes.

302€ de reliquat sur dossiers de 2018 ont été perçus au titre de la TLE en 2021 (10223) contre 36.420€ en 2020 et 0€ au budget, ce qui traduit la disparition de cette Taxe remplacée par la Taxe d'Aménagement

2.117,02€ de dons et legs au compte 10251 correspondent à la valorisation des matériels fournis par Orange au Centre de Vaccination.

Enfin la reprise de l'excédent capitalisé de la section de fonctionnement sur l'exercice antérieur était de 3.288.867,39€ contre 1.683.062,31€ en 2020.

*Les « Subventions d'investissement reçues », chapitre 13 :* En 2021, les encaissements au titre des subventions d'investissements se sont élevés à 3.444.198,81 contre 1.800.812.51€ en 2020 en hausse de 1.643.386,30€ soit +91% sur la période.

Cette évolution provient pour 1.050.000€ de la réalisation de la subvention de IDF Mobilités pour l'acquisition du terrain ex-point S et de 1.190.818,30€ encaissés sur les deux Projets Urbains Partenariaux (PUP) dans le cadre des projets d'aménagement situés au centre-ville (Kaufman et Broad avenue du CG Nordling et Sequens ex-Domaxis avenue A. Briand) et sur le quartier Chanzy (SCCV le clos Sully et SNC les Nouveaux Constructeurs, avenue Sully). Le projet urbain partenarial (PUP) étant une convention signée avec des personnes privées (propriétaires fonciers, aménageurs ou constructeurs) permet d'assurer le préfinancement d'équipements publics en contrepartie d'une exonération de la taxe d'aménagement.

A l'inverse, le produit des amendes de polices passe de 760.660€ à 143.001€ entre 2020 et 2021 suite à la réforme en 2018 de la répartition de son produit pour le financement des travaux de sécurité routière qui exclut les amendes de stationnement de la base répartie.

La Région d'Ile-de-France a, quant à elle, versé 11.104,36€, les 1.000.000€ de Contrat Régional obtenus pour les écoles étant dans les Restes A Réaliser (R.A.R.) et à inscrire au budget 2022, 320.000€ pour la rénovation de la piste d'athlétisme étant également dans les R.A.R.

Le département a attribué 104.625€ à la Ville pour le court de tennis de l'AMV (72.000€), les crèches (24.000€) et le centre nautique (8.625€).

Il a été perçu 66.556,49€ de subventions de l'état et d'établissements nationaux pour la Radio Fréquence à la Médiathèque (37.085€), l'acquisition d'urnes (3.990€), la dématérialisation des actes d'urbanisme (4.400€) et 3.460€ via le Centre National du Cinéma (CNC) pour le CCYM.

157.400€ pour l'amélioration énergétique de l'école élémentaire Bellevue ont été perçus de la Métropole du Grand Paris (MGP) via le dispositif du Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) et 456.133,48€ dans les R.A.R. pour le plan vélo (53.131€), l'isolation et la conversion des chaudières de l'école maternelle Bellevue (163.322,48€), les menuiseries extérieures des écoles Benoit Malon – Josephine Baker (33.415€), l'acquisition de véhicules électriques (208.944€), la micro-Folie (50.452€).

Enfin, le compte 1328 retrace les subventions encaissées de la CAF pour la crèche des lutins du cèdre (451.046,63€) et pour l'école Jacob 2 (15.120€), de l'Agence de l'Eau pour le parking du CCYM (73.880€), et en R.A.R. d'autres organismes comme la Société du Grand Paris (137.905€) pour compenser des travaux sur un giratoire à Bellevue, la Ville des Pavillons sous bois pour compenser des travaux sur le boulevard de Chanzy (101.209,50€), l'Agence Nationale du Sport pour la piste d'athlétisme (230.000€), la CAF pour plusieurs chantiers de travaux dans les crèches (114.351,67€) et pour l'ALSH Jacob (35.280€).

*Les « Emprunts et dettes », chapitre 16:* En 2021, 1.590.000€ ont été encaissés à la suite de la consolidation des emprunts souscrits en 2020, auprès de la Banque des Territoires n°382 de 1.005.000€, auprès de l'Agence France Locale n°381 de 335.000€ et n° 383 de 250.000€, et auprès de la CAF n°384 de 33.600€. Les autres opérations de 3.000.000€ correspondent à des opérations techniques de tirage sur lignes de trésorerie ayant leur contrepartie en dépenses. Par ailleurs, 2.000.000€ d'emprunt 2021 avec l'A.F.L. et 2 fois 1.500.000€ d'emprunts avec la Banque Postale sont inscrits en R.A.R.

*Les autres immobilisations financières, chapitre 27 :* 460.000€ ont été encaissés par la Ville à la suite de la déconsignation de l'opération d'acquisition du bail et des murs du 38-40 boulevard Chanzy. Leurs contreparties respectives sont en dépenses pour 135.000€ de bail sur le compte 2088 et 325.000€ de murs sur le compte 2115.

*Les « Travaux effectués d'office » sur le chapitre 454201 :* 42.490,86€ ont été refacturés à des propriétaires de bâtiments en périls imminents. Ils trouvent leur contrepartie au compte de dépenses 454102.

## Les dépenses d'investissement :

Hors Solde d'investissement reporté au 001, l'évolution des dépenses réelles est de +5.882.463,89€ (+42.5%). Les chapitres 20, 204, 21 et 23 des dépenses d'équipement passent de 10.675.180,81€ à 13.428.378,66€ soit +2.753.197,85€ (+25.8%).

*Les « Dotations, fonds divers et réserve », chapitre 10 :* Les 116.609,96€ réalisés sont une opération technique qui correspond à la première partie de régularisation du compte 1069 à solder sur les exercices 2021 et 2022 en prévision du passage à la M57.

*Les « Emprunt et dette assimilées », chapitre 16:* En 2021, les comptes de remboursement de capital de la dette s'élèvent à 5.597.859,53€ dont 3.000.000€ correspondent à des opérations techniques de tirage sur lignes de trésorerie ayant leur contrepartie en recette, ce qui laisse 2.597.859,53€ d'opérations réelles à comparer à 2.903.881,94€ en 2020, dont 210.378.07€ de remboursement de cautions en 2020 contre 0 en 2021 et 2.693.503,87€ de remboursements d'emprunts en 2020 contre 2.597.859,53€, soit une diminution de 95.644,34€. Pour rappel, à échéance constante, le remboursement d'emprunt commence par les intérêts dont la part décroît avec le temps, la part de capital remboursé augmentant avec le temps. Les emprunts 2020 et 2021 ayant été mobilisés partiellement, il y a eu moins de dépenses d'emprunts nouveaux que d'emprunts éteints.

*Les « Immobilisations incorporelles », chapitre 20 :* 390.363,77€ ont été mobilisés en 2021 pour la réalisation d'études contre 169 382,51€ en 2020, soit une hausse de 220.981,26€ dont 135.000€ d'acquisition du bail commercial 38 boulevard Chanzy (cf supra). Ainsi, en 2021, 116.548,93€ ont permis de financer l'acquisition et le renouvellement de licences informatiques alors que 112.068€ ont été alloués pour diverses études sur projets dont 34.623€ pour l'aménagement du lac de Sévigné, 29.316€ d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre d'audit de stationnement, 14.232€ pour l'aménagement de la piste d'athlétisme.

*Les « Subventions d'équipement versées », chapitre 204 :* 286.379,92€ ont été versés par la Ville pour des subventions d'équipement contre 118 451,78€ réalisés en 2020, l'évolution étant essentiellement due au contingent de dépenses d'investissements de la Brigade des Sapeurs-Pompier de Paris (B.S.P.P.).

*Les « Immobilisations corporelles », chapitre 21 :* 9.081.796,95€ ont été réalisés en 2020, contre 7.742.825,35€ en 2020 soit une hausse de 1.338.971,60€ essentiellement sur les comptes 2128 d'agencements et aménagements (994.728,55€) soit +848.156,81€ essentiellement pour les travaux de la piste d'athlétisme, 21312 de bâtiments scolaires (1.079.584,05€) soit +191.348,79€ dont travaux d'amélioration de la maternelle Bellevue et les travaux sur l'école primaire Benoit Malon et Joséphine Baker, et 21571 de matériel roulant (+183.452,20€ de balayeuse) et 2182 de matériel de transport (754.063,26€ soit +714.989,77 dont les 2 navettes électriques pour 568.560€).

*Les « Immobilisations en cours », chapitre 23 :* En 2021, la Ville de Livry-Gargan a consacré 3.669.838,02€ pour la réalisation des travaux pluriannuels contre 2.644.739, 17€ en 2020, soit une hausse de 1.025.098,85€ qui s'explique essentiellement par les travaux de l'école élémentaire Vauban « Florence Arthaud » qui avait donné lieu à reports l'an passé en raison de la crise sanitaire.

Les 3 AP/CP Extension maternelle Bayard, Construction maternelle et centre de loisirs Vauban 2, Construction primaire Poudrerie se sont élevés à 222.982,60€ sur 2.300.000€, le solde de 2.077.017,40€ est à inscrire en 2022.

*Les « autres immobilisations financières », chapitre 27 :* 550.486,88€ ont été mobilisés en 2021 pour les immobilisations financières. 356.800€ ont servi pour la préemption des murs du 38-40 boulevard Chanzy, 135.000€ à la préemption du bail commercial de la même adresse, le tout visant à redynamiser le centre-ville et 51.225€ pour la préemption du 8 avenue Albert Thomas.

*Les « Travaux effectués d'office » sur le chapitre 454101 :* 42.490,86€ ont été nécessaires pour faire face aux périls imminents. Ils trouvent leur contrepartie au compte de recettes 454202.

## Présentation de la dette au 31 décembre 2021 :

### VILLE DE LIVRY-GARGAN

## SITUATION GÉNÉRALE

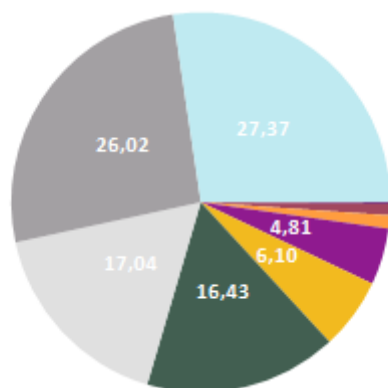
La dette, en date du 31/12/2021, comporte 39 emprunts pour un encours de 31 270 082,99€.  
Le taux moyen, pour l'exercice en cours, ressort à 2,29%.

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2021	Evolution exercice
Encours	32 244 342,52	31 270 082,99	31 270 082,99	↓
Nombre d'emprunts	34	39	39	↑
Disponible ligne de trésorerie	5 000 000,00	0,00	0,00	↓
Durée résiduelle	16 an(s) 9 mois	16 an(s) 6 mois	16 an(s) 6 mois	↓
Vie moyenne résiduelle	8 an(s) 8 mois	8 an(s) 6 mois	8 an(s) 6 mois	↓
Taux moyen annuel	2,72%	2,29%	2,29%	↓
Taux actuariel résiduel (TAR)	2,43%	2,31%	2,31%	↓
Taux de marché *	-0,23%	0,10%	0,10%	↑
Marge moyenne	1,00%	1,00%	1,00%	→

\* Taux de marché de même durée résiduelle en amortissement annuel constant. Taux hors marge en base exact/360

Les partenariats bancaires sont assez diversifiés, avec 10 établissements présents dans l'encours.

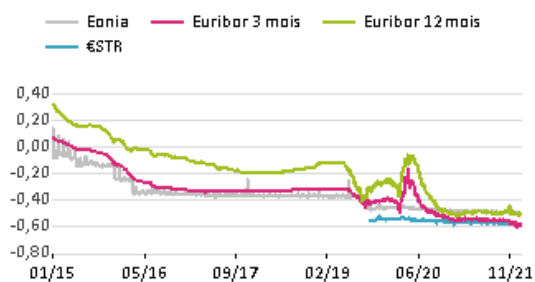
En %



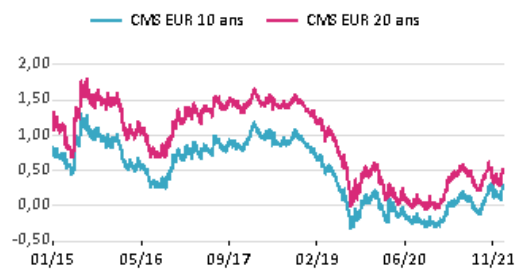
Banque	Capital restant dû au 31/12/2021	%
Caisse d'Epargne	8 558 500,00	27,37%
Agence France Locale	8 137 509,86	26,02%
Banque des Territoires	5 328 874,26	17,04%
Crédit Agricole	5 138 691,35	16,43%
CAFFIL/LBP	1 906 250,00	6,10%
Sté de Fin. Local	1 504 215,83	4,81%
Caisse d'Alloc. Familiales	350 322,00	1,12%
Société Générale	300 000,00	0,96%
Autres Etablissements	45 719,69	0,15%
<b>Total</b>	<b>31 270 082,99</b>	<b>100,00%</b>

## CONTEXTE DE MARCHÉ

### Taux court terme



### Taux long terme



Taux européens	Valeur au 31/12/2021	Taux directeurs	Valeur au 31/12/2021	Taux internationaux	Valeur au 31/12/2021
CMS 5 ans	0,0050%	BCE	0,00%	Libor USD 3 mois	0,20913%
CMS 10 ans	0,2820%	FED	0,25%	Libor USD 12 mois	0,58313%
€STR	-0,5900%	BNS	-0,75%	Libor CHF 3 mois	-0,75300%
Euribor 3 mois	-0,5720%	BoJ	-0,10%	Libor JPY 3 mois	-0,07600%
Euribor 12 mois	-0,5010%	BoE	0,25%	Libor GBP 3 mois	0,26225%



Après une année 2020 atypique et économiquement compliquée en raison de l'éclatement de la pandémie, 2021 a été placée sous le signe de la reprise. Qu'en sera-t-il de 2022 ?

Voici quelques points clés pour y voir plus clair :

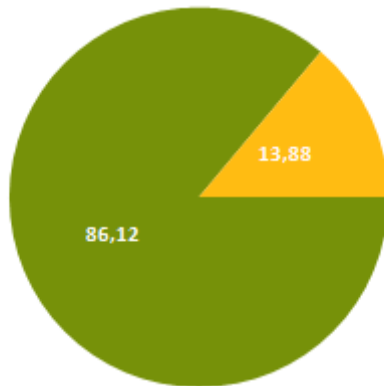
- L'inflation, encore une fois, sera l'un des principaux sujets de discussion des économistes : le pic a-t-il été atteint ? Bien que les effets de base liés à l'énergie devraient progressivement s'essouffler, d'autres facteurs inflationnistes devraient prendre le relai (tension sur salaire et loyer par exemple).
- Les difficultés d'approvisionnement vont-elles se résorber ? Le variant Omicron sème le doute...
- Les Banques centrales des principales zones monétaires entament la normalisation de leur politique, à des vitesses différentes. Alors que FED et BoE font abstraction du risque d'un resserrement monétaire trop rapide, la BCE reste quant à elle encore assez prudente.
- La Chine, sera encore sous les projecteurs : les défaillances dans le secteur de l'immobilier, ou encore les nouvelles régulations du secteur technologique, peuvent entraîner des répercussions mondiales sur les marchés.
- Les taux courts européens ont peu varié sur l'exercice 2021. L'Euribor 3 mois est resté toute l'année compris entre -0,605% (point bas du 14/12/2021) et -0,529% (point haut du 07/05/2021). L'Euribor 12 mois est par nature plus volatile, mais est resté néanmoins dans un tunnel compris entre -0,518% (20/12/2021) et -0,443% (01/11/2021). En 2022, si la BCE a déjà entamé un resserrement monétaire par la diminution des rachats d'actifs, elle ne prévoit pas de hausse des taux directeurs avant la fin de l'année. Les taux courts européens devraient vraisemblablement rester négatifs, et en tout état de cause très bas.
- Le gouvernement a annoncé la hausse du taux de rémunération du Livret A à 1,00% à partir du 1er février 2022, et de celui du LEP à 2,20%.
- Malgré un reflux à l'été 2021, les taux longs se sont installés sur une tendance haussière au cours de l'année 2021. Le CMS 10 ans européen est passé de -0,25% début janvier 2021 à 0,28% en fin d'année, une tendance qui se poursuit depuis le début 2022. La hausse de l'inflation et les restrictions monétaires expliquent en grande partie cette hausse des taux, qui peut aussi être assimilée à une normalisation au terme de 10 ans de politiques monétaires non conventionnelles. Cette hausse des taux se traduit directement dans les conditions financières à anticiper pour l'année 2022.
- L'année 2021 a encore été une année satisfaisante pour les consultations d'emprunt. La plupart des collectivités ont couvert leur besoin de financement, avec un taux de réponse autour de 400% du montant demandé.
- La Compagnie de financement foncier est venue bouleverser le marché des grandes collectivités, avec des offres très compétitives. Ces dernières demeurent cependant réservées à des montants d'emprunt conséquents (supérieurs à 2 M€). De fait, en 2021, c'est le modèle des Foncières qui s'est imposé, la CFF et La Banque Postale étant les plus souvent retenues.
- Malgré une nette hausse au regard de 2020, les conditions financières sont restées très favorables, à 0,73% en moyenne sur 15 ans, 0,86% sur 20 ans et 0,99% sur 25 ans.
- Pour l'année 2022, pas de grand changement à prévoir au niveau des établissements prêteurs, le marché restant encore assez fermé aux nouveaux entrants. Les conditions financières subiront la hausse des taux, il faut donc prévoir des taux moins favorables sur les exercices 2022 et suivants.

Pour aller plus loin : note de conjoncture hebdomadaire [e-marchés](#)© ou sur [PerfOrm](#) module Salle des marchés

## STRUCTURE PAR TYPE DE TAUX

La dette présente le risque de taux suivant :

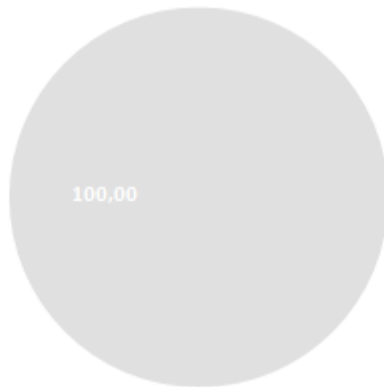
En %



Type de taux	Capital restant dû au 31/12/2021	%
Fixe	26 928 280,93	86,12%
Indexé	4 341 802,06	13,88%
<b>Total</b>	<b>31 270 082,99</b>	<b>100,00%</b>

La dette à taux indexé représente 13,88 % et se compose de 6 emprunt(s) sur un panel de 3 indice(s).

En %



Index	Capital restant dû au 31/12/2021	%
Livret A	4 341 802,06	100,00%
<b>Total</b>	<b>4 341 802,06</b>	<b>100,00%</b>

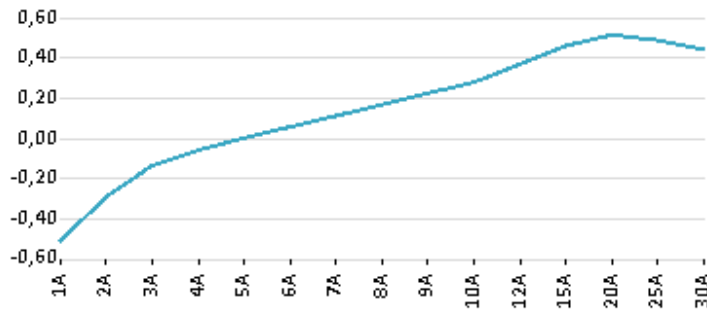
La dette ne comporte aucun produit structuré.



## BENCHMARK DETTE / MARCHÉ

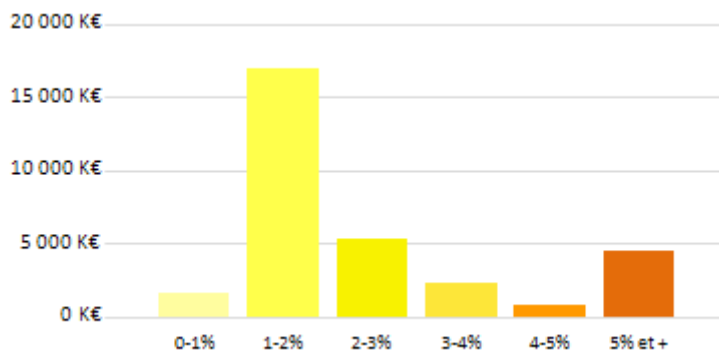
La courbe des taux est construite avec les instruments (CMS) du marché interbancaire de la zone Euro. Ils représentent, à un instant donné, les taux auxquels les banques s'échangent des flux d'argent à remboursement in fine pour des échéances de 1 à 30 ans.

**Courbe des taux CMS EUR**



Taux	Valeur au 31/12/2021
CMS 1 an	-0,507%
CMS 2 ans	-0,288%
CMS 5 ans	0,005%
CMS 10 ans	0,282%
CMS 15 ans	0,464%
CMS 20 ans	0,518%
CMS 25 ans	0,491%
CMS 30 ans	0,445%

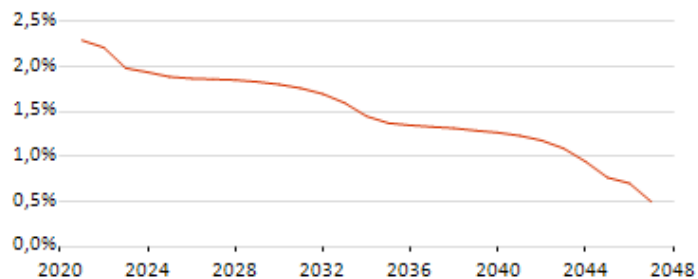
Les emprunts se répartissent dans les tranches de taux actuariel résiduel (TAR) de la façon suivante, pour un TAR global de 2,31%



Tranche de taux	Capital restant dû au 31/12/2021	%
0-1%	1 614 363,89	5,16%
1-2%	16 906 589,33	54,07%
2-3%	5 262 525,30	16,83%
3-4%	2 297 548,99	7,35%
4-5%	704 166,29	2,25%
5% et +	4 484 889,19	14,34%
<b>Total</b>	<b>31 270 082,99</b>	<b>100,00%</b>

Sur les années à venir, selon les informations contenues en base, le taux moyen de la dette évoluerait ainsi :

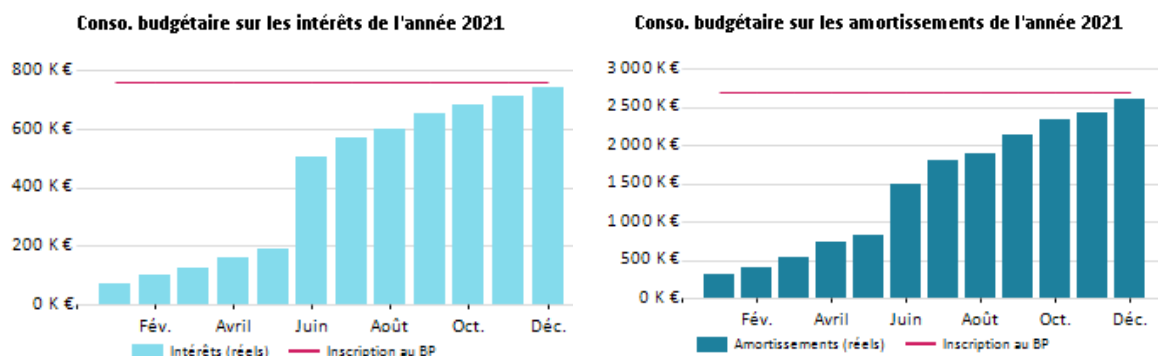
**Taux moyen prospectif**



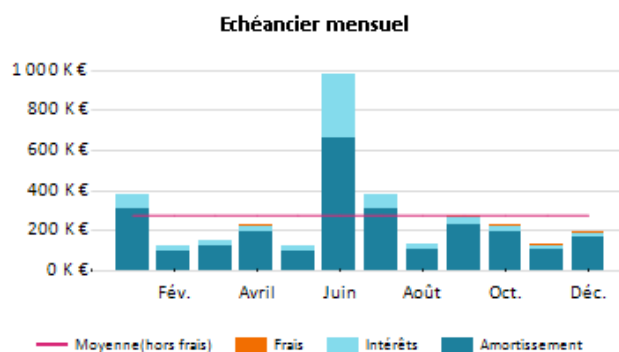
## SUIVI BUDGETAIRE

La situation au regard des inscriptions budgétaires de l'exercice **2021** est la suivante :

- Pour la charge d'intérêts : inscription de 760 000,00€ pour une dépense de 738 636,23€ soit un **excédent de 21 363,77€**.
- Pour le remboursement en capital : inscription de 2 693 467,13€ pour une dépense de 2 597 859,53€ soit un **excédent 95 607,60€**.



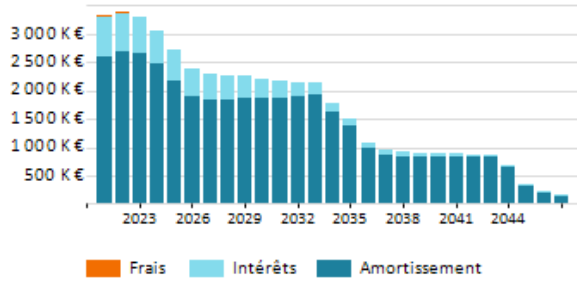
La répartition mensuelle des échéances donne le résultat suivant :



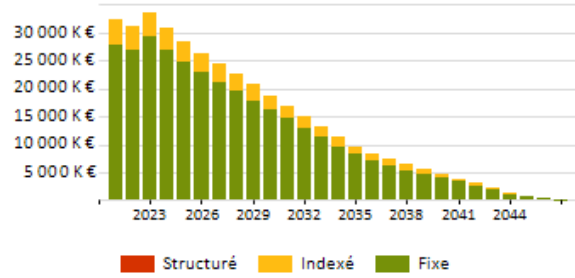
Mois	Amortissement	Intérêts	Frais	Mensualités	Dont swap
Janvier	309 311,28	73 232,97	0,00	382 544,25	0,00
Février	96 166,67	26 237,84	0,00	122 404,51	0,00
Mars	125 555,90	25 323,83	0,00	150 879,73	0,00
Avril	196 300,00	37 257,24	600,00	233 557,24	0,00
Mai	96 166,67	25 517,41	0,00	121 684,08	0,00
Juin	661 822,50	315 401,53	0,00	977 224,03	0,00
Juillet	309 311,28	69 096,33	0,00	378 407,61	0,00
Août	105 120,31	27 353,03	0,00	132 473,34	0,00
Septembre	228 301,03	49 943,49	166,67	278 244,52	0,00
Octobre	196 300,00	34 344,12	125,00	230 644,12	0,00
Novembre	105 140,83	26 738,31	129,17	131 879,14	0,00
Décembre	168 363,06	28 190,13	125,00	196 553,19	0,00
<b>Total</b>	<b>2 597 859,53</b>	<b>738 636,23</b>	<b>1 145,84</b>	<b>3 336 495,76</b>	<b>0,00</b>

## EXTINCTION

Tableau d'extinction (annuités)



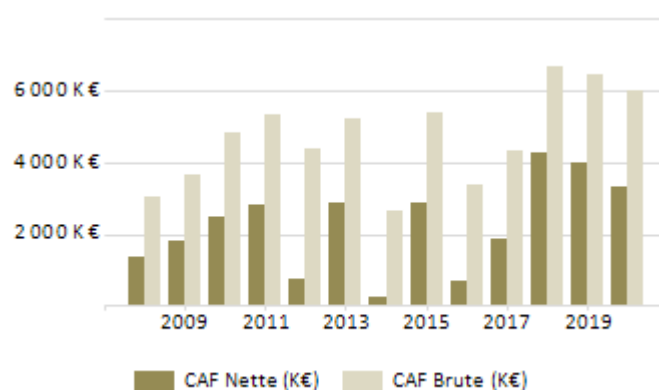
Extinction par type de taux



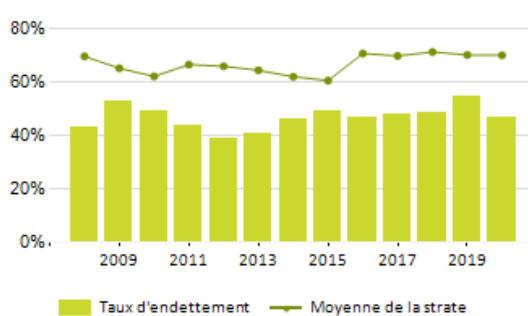
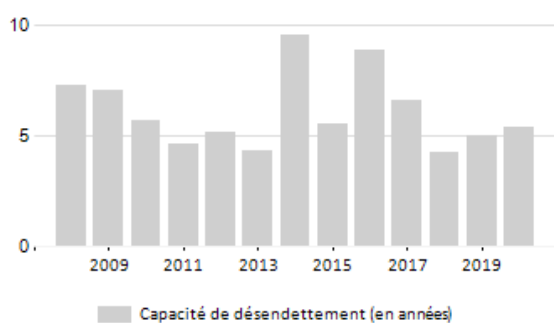
Année	Amortissement	Intérêts	Frais	Annuité	Dont swap	Encours au 01/01/N
2021	2 597 859,53	738 636,23	1 145,84	3 337 641,60	0,00	32 244 342,52
2022	2 682 747,40	691 284,50	1 500,00	3 375 531,90	0,00	31 270 082,99
2023	2 644 698,98	664 487,96	0,00	3 309 186,94	0,00	33 541 615,90
2024	2 464 762,16	598 522,59	0,00	3 063 284,75	0,00	30 896 916,92
2025	2 185 512,23	535 955,54	0,00	2 721 467,77	0,00	28 432 154,76
2026	1 896 101,76	489 880,59	0,00	2 385 982,35	0,00	26 246 642,53
2027	1 837 723,54	452 741,45	0,00	2 290 464,99	0,00	24 350 540,77
2028	1 847 747,49	416 404,90	0,00	2 264 152,39	0,00	22 512 817,23
2029	1 871 216,07	378 002,50	0,00	2 249 218,57	0,00	20 665 069,74
2030	1 867 701,89	338 506,78	0,00	2 206 208,67	0,00	18 793 853,67
2031	1 874 445,63	297 636,35	0,00	2 172 081,98	0,00	16 926 151,78
2032	1 891 414,43	255 106,62	0,00	2 146 521,05	0,00	15 051 706,15
2033	1 919 129,86	209 894,23	0,00	2 129 024,09	0,00	13 160 291,72
2034	1 612 113,17	162 592,10	0,00	1 774 705,27	0,00	11 241 161,86
2035	1 379 313,53	131 933,02	0,00	1 511 246,55	0,00	9 629 048,69
2036	978 462,61	111 069,72	0,00	1 089 532,33	0,00	8 249 735,16
2037	866 496,08	96 701,97	0,00	963 198,05	0,00	7 271 272,55
2038	835 784,81	84 103,91	0,00	919 888,72	0,00	6 404 776,47
2039	836 328,84	71 698,50	0,00	908 027,34	0,00	5 568 991,66
2040	836 878,18	59 828,90	0,00	896 707,08	0,00	4 732 662,82
2041	837 432,97	47 913,43	0,00	885 346,40	0,00	3 895 784,64
2042	837 993,18	36 033,61	0,00	874 026,79	0,00	3 058 351,67
2043	838 558,92	24 183,04	0,00	862 741,96	0,00	2 220 358,49
2044	671 130,12	13 019,49	0,00	684 149,61	0,00	1 381 799,57
2045	325 565,03	5 442,70	0,00	331 007,73	0,00	710 669,45
2046	230 104,42	2 707,77	0,00	232 812,19	0,00	385 104,42
2047	155 000,00	769,00	0,00	155 769,00	0,00	155 000,00
<b>Total</b>	<b>38 822 222,83</b>	<b>6 915 057,40</b>	<b>2 645,84</b>	<b>45 739 926,07</b>	<b>0,00</b>	

## RATIOS FINANCIERS

### LES ÉPARGNES

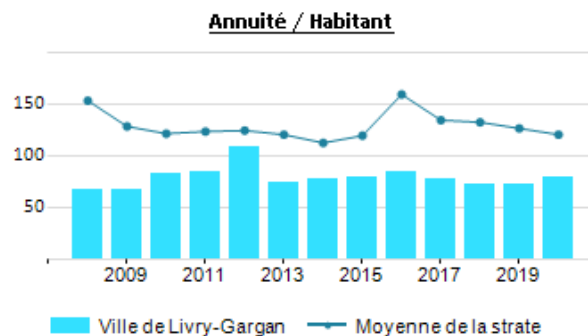
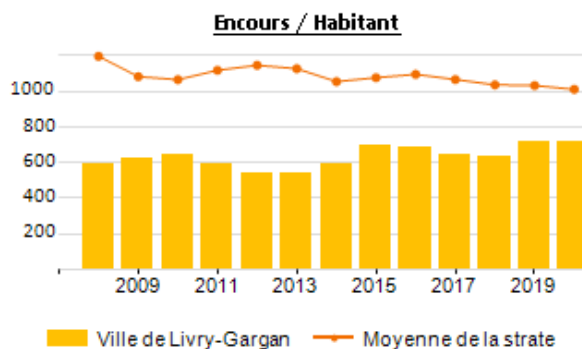


### CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT ET TAUX D'ENDETTEMENT



Année 31/12/N	CAF nette	CAF brute	Capacité de désendettement (en années)	Taux d'endettement	Encours
2008	1 362 K€	3 042 K€	7,2	43,1%	21 963 K€
2009	1 799 K€	3 679 K€	7,0	52,4%	25 742 K€
2010	2 487 K€	4 801 K€	5,7	49,1%	27 180 K€
2011	2 797 K€	5 341 K€	4,6	43,5%	24 706 K€
2012	773 K€	4 355 K€	5,2	38,6%	22 494 K€
2013	2 844 K€	5 219 K€	4,3	40,7%	22 460 K€
2014	219 K€	2 638 K€	9,5	46,2%	25 133 K€
2015	2 845 K€	5 362 K€	5,5	49,2%	29 735 K€
2016	705 K€	3 359 K€	8,8	46,6%	29 618 K€
2017	1 841 K€	4 343 K€	6,6	47,8%	28 502 K€
2018	4 272 K€	6 656 K€	4,2	48,6%	28 013 K€
2019	4 004 K€	6 436 K€	4,9	54,6%	31 841 K€
2020	3 330 K€	6 023 K€	5,3	46,6%	32 199 K€

## ENCOURS ET ANNUITÉ PAR HABITANT



Année 31/12/N	Encours / habitant		Annuité / habitant		Population	Strate de référence
	Ville de Livry-Gargan	Moyenne de la strate	Ville de Livry-Gargan	Moyenne de la strate		
2008	587 €	1 196 €	68 €	154 €	37 415	20000 à 50000 habitants, commune sans gp fiscalisé
2009	617 €	1 082 €	68 €	129 €	41 722	20000 à 50000 habitants, commune sans gp fiscalisé
2010	646 €	1 065 €	83 €	122 €	42 075	20000 à 50000 habitants, commune sans gp fiscalisé
2011	588 €	1 118 €	85 €	124 €	42 017	20000 à 50000 habitants, commune sans gp fiscalisé
2012	543 €	1 146 €	108 €	125 €	41 426	20000 à 50000 habitants, commune sans gp fiscalisé
2013	534 €	1 127 €	74 €	121 €	42 060	20000 à 50000 habitants, commune sans gp fiscalisé
2014	594 €	1 054 €	78 €	113 €	42 312	20000 à 50000 habitants, commune sans gp fiscalisé
2015	692 €	1 076 €	80 €	120 €	42 970	20000 à 50000 habitants, commune sans gp fiscalisé
2016	683 €	1 095 €	84 €	160 €	43 364	20000 à 50000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)
2017	647 €	1 066 €	78 €	135 €	44 052	20000 à 50000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)
2018	627 €	1 036 €	72 €	133 €	44 678	20000 à 50000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)
2019	712 €	1 032 €	73 €	127 €	44 721	20000 à 50000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)
2020	720 €	1 011 €	80 €	121 €	44 721	20000 à 50000 habitants, commune d'un gp fiscalisé (FPU)

## ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2021

Numéro fiche	Banque	Date de signature	% affect.	Gissler	Périodicité capital	Index	Taux constaté	Durée résiduelle (en années)	Vie moyenne résiduelle	CRD (après éch.)
341	Crédit Agricole	23/12/2003	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,38	3,87	2,00	300 000,00
3411	Crédit Agricole	23/12/2003	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,65	4,09	2,09	148 750,00
344	Caisse d'Epargne	27/12/2005	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,57	4,07	2,07	573 750,00
348	Sté de Fin. Local	09/05/2006	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,97	5,00	2,50	262 500,00
349001	Agence France Locale	07/06/2013	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	5,10	11,42	6,49	2 977 360,00
349002	Agence France Locale	07/06/2013	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	5,10	12,42	7,09	1 507 529,19
350	Sté de Fin. Local	29/01/2007	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,87	1,00	0,50	175 250,00
352	Crédit Agricole	20/12/2007	100,00%	A1	Mensuelle	Taux Fixe	4,70	1,21	0,63	174 999,45
353	Sté de Fin. Local	18/10/2006	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	4,07	1,75	0,87	266 666,84
355	Banque des Territoires	18/12/2008	100,00%	A1	Semestrielle	Livret A + 1.00	1,50	12,50	6,25	742 857,14
356	Banque des Territoires	30/12/2008	100,00%	A1	Semestrielle	Livret A + 1.00	1,50	12,50	6,25	370 874,76
358	Société Générale	22/12/2009	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,69	2,99	1,62	300 000,00
359	Sté de Fin. Local	28/12/2009	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,76	3,16	1,70	799 798,99
360	Crédit Agricole	02/11/2010	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	2,88	3,99	2,49	128 205,14
361	Caisse d'Alloc. Familiales	27/12/2010	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	0,00	0,43	0,43	5 250,00
363	Caisse d'Alloc. Familiales	25/11/2011	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	0,00	0,43	0,43	5 040,00
364	Caisse d'Alloc. Familiales	26/07/2012	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	0,00	1,43	0,93	10 080,00
367	Caisse d'Alloc. Familiales	29/10/2013	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	0,00	2,43	1,43	12 096,00
368	Caisse d'Alloc. Familiales	29/10/2013	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	0,00	2,43	1,43	18 144,00
369	Caisse d'Alloc. Familiales	03/10/2014	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	0,00	3,43	1,93	42 336,00
371	Banque des Territoires	02/10/2014	100,00%	A1	Semestrielle	Livret A + 1.00	1,50	22,50	11,25	3 228 070,16
372	Crédit Agricole	11/06/2015	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	1,47	13,48	7,21	2 920 019,28
373	Crédit Agricole	11/06/2015	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	1,64	13,72	7,49	1 466 717,48
374	CAFFIL/LBP	14/12/2015	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	2,05	15,00	7,50	1 906 250,00
375	Caisse d'Epargne	21/12/2015	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	1,88	14,01	7,01	1 068 750,00

376001	Caisse d'Epargne	02/07/2018	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	1,75	21,90	11,03	1 496 000,00
376002	Caisse d'Epargne	02/07/2018	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	1,46	22,15	11,15	1 780 000,00
376003	Caisse d'Epargne	02/07/2018	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	1,39	22,40	11,28	1 800 000,00
377	Caisse d'Alloc. Familiales	21/11/2018	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	0,00	7,43	3,93	111 888,00
378	Caisse d'Alloc. Familiales	21/11/2018	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	0,00	7,43	3,93	111 888,00
379	Agence France Locale	03/06/2019	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	1,33	23,47	11,84	3 092 186,40
380	Caisse d'Epargne	19/06/2019	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	1,09	22,76	11,39	1 840 000,00
381	Agence France Locale	15/07/2020	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	1,13	24,47	12,91	329 184,27
382	Banque des Territoires	24/04/2020	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	0,92	24,33	12,67	987 072,20
383	Agence France Locale	23/11/2020	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	0,19	9,22	4,72	231 250,00
384	Caisse d'Alloc. Familiales	15/12/2020	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	0,00	9,43	4,93	33 600,00
385-MOB	La Banque Postale	09/07/2021	0,00%	A1	Mensuelle	€STR + 0.61	0,61	0,56		0,00
386-MOB	La Banque Postale	09/07/2021	100,00%	A1	Mensuelle	€STR + 0.61	0,61	0,17		0,00
C/165	Autres Etablissements Privés	31/12/2017	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	0,00	1,00		45 719,69
C/16871	Centre national du cinéma et de l'image	08/06/2012	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	0,00	Terminé		0,00
<b>Total général</b>										<b>31 270 082,99</b>

### **Nouveaux financements long terme :**

✓ **Nouveaux emprunts vs consultation 2020** (hors financements Caisse d'Allocations Familiales)

La Ville de Livry-Gargan a lancé une consultation portant sur 1 340 000 € en février 2020. A l'issue de cette consultation, la Ville a retenu deux nouveaux emprunts.

#### **Rappel**

La Ville a ainsi mobilisé, le 06/07/2020, l'emprunt n°382 auprès de la Banque des territoires pour 1 005 000 € intégralement affectés au Budget Principal. Les caractéristiques sont :

- Durée : 25 ans
- Taux d'intérêt : taux fixe de 0,92%
- Périodicité : trimestrielle
- Date de 1<sup>ère</sup> échéance : 01/10/2020
- Mode d'amortissement : échéances constantes
- Remboursement anticipé partiel ou total autorisé avec le paiement d'une soulte de marché

La Ville a également souscrit, le 15/07/2020, auprès de l'Agence France Locale, l'emprunt n°381 pour 335 000 € intégralement affectés au Budget Principal. Les caractéristiques sont :

- Durée : 25 ans
- Taux d'intérêt : taux fixe de 1,13%
- Mobilisation des fonds possible entre le 15 juillet 2020 et le 21 juin 2021
- Versement automatique des fonds le 21 juin 2021
- Périodicité : trimestrielle
- Date de 1<sup>ère</sup> échéance : 20/09/2021
- Mode d'amortissement : échéances constantes
- Remboursement anticipé partiel ou total autorisé avec le paiement d'une indemnité actuarielle

La Ville de Livry-Gargan a lancé une consultation complémentaire portant sur 250 000 € en octobre 2020. A l'issue de cette consultation, la Ville a retenu un nouvel emprunt auprès de l'Agence France Locale intégralement affectés au Budget Principal. Les caractéristiques sont :

- Durée : 10 ans
- Taux d'intérêt : taux fixe de 0,19%
- Mobilisation des fonds possible entre le 23 novembre 2020 et le 31 mars 2021
- Versement automatique des fonds le 31 mars 2021
- Périodicité : trimestrielle
- Date de 1<sup>ère</sup> échéance : 26/06/2021
- Mode d'amortissement : échéances constantes
- Remboursement anticipé partiel ou total autorisé avec le paiement d'une indemnité actuarielle

⇒ La Ville a ainsi consolidé les 2 financements souscrits auprès de l'Agence France Locale de 335 000€ et de 250 000€ respectivement les 21/06/2021 et 31/03/2021.

✓ **Nouveaux emprunts vs consultation 2021** (hors financements Caisse d'Allocations Familiales)

La Ville de Livry-Gargan a lancé une consultation portant sur 3 000 000 € en juin 2021. A l'issue de cette consultation, la Ville a retenu deux nouveaux emprunts.

La Ville a souscrit, le 09/07/2021, auprès de La Banque Postale, l'emprunt n°385 pour 1 500 000 € intégralement affectés au Budget Principal. Les caractéristiques sont :

- Durée : 25 ans
- Taux d'intérêt : taux fixe de 0,96%
- Mobilisation des fonds possible entre le 23 juillet 2021 et le 25 juillet 2022 (phase de mobilisation *revolving*)
- Versement automatique des fonds le 25 juillet 2022
- Périodicité : trimestrielle
- Date de 1<sup>ère</sup> échéance : 01/11/2022
- Mode d'amortissement : amortissement constant



- Remboursement anticipé partiel ou total autorisé avec le paiement d'une indemnité actuarielle

La Ville a également souscrit, le 09/07/2021, auprès de La Banque Postale, l'emprunt n°386 pour 1 500 000 € intégralement affectés au Budget Principal. Les caractéristiques sont :

- Durée : 25 ans
- Taux d'intérêt : taux fixe de 0,96%
- Mobilisation des fonds possible entre le 2 septembre 2021 et le 2 mars 2022 (phase de mobilisation *revolving*)
- Versement automatique des fonds le 2 mars 2022
- Périodicité : trimestrielle
- Date de 1<sup>ère</sup> échéance : 01/07/2022
- Mode d'amortissement : amortissement constant
- Remboursement anticipé partiel ou total autorisé avec le paiement d'une indemnité actuarielle

La Ville a utilisé temporairement la phase de mobilisation du 22/11/2021 au 23/12/2021 à hauteur de 1 500 000€.

La Ville de Livry-Gargan a lancé une consultation portant sur 2 000 000 € en octobre 2021. A l'issue de cette consultation, la Ville a souscrit, le 16/12/2021, auprès de l'Agence France Locale, l'emprunt n°387 pour 2 000 000 € intégralement affectés au Budget Principal. Les caractéristiques sont :

- Durée : 25 ans
- Taux d'intérêt : taux fixe de 0,89%
- Mobilisation des fonds possible entre le 18 novembre 2021 et le 30 décembre 2022
- Versement automatique des fonds le 30 décembre 2022
- Périodicité : trimestrielle
- Date de 1<sup>ère</sup> échéance : 20/02/2023
- Mode d'amortissement : amortissement constant
- Remboursement anticipé partiel ou total autorisé avec le paiement d'une indemnité actuarielle

- ✓ Opérations de gestion de dette

La Ville n'a pas réalisé d'opérations de gestion active de dette (arbitrages d'index, remboursements anticipés partiels ou totaux) au cours de l'exercice 2021.

#### **Nouveaux financements court terme :**

La Ville de Livry-Gargan n'a pas renouvelé sa ligne de trésorerie de 5 000 000€ en juillet 2021 du fait des capacités de mobilisation des emprunts nouvellement souscrits.

Sur le Budget Annexe Jean Lebas, la Ville n'a pas souscrit de nouvel emprunt ni de ligne de trésorerie sur l'exercice 2021.

Aucune opération de gestion active n'a été réalisée sur l'exercice 2021.

## BUDGET ANNEXE DU FOYER RESIDENCE JEAN LEBAS

### SITUATION GÉNÉRALE

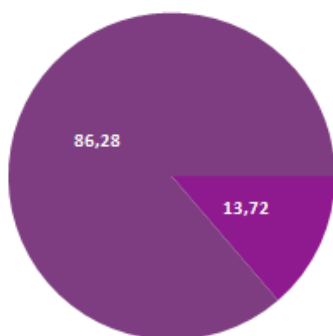
La dette, en date du 31/12/2021, comporte 2 emprunts pour un encours de 58 916,98€.  
Le taux moyen, pour l'exercice en cours, ressort à 0,74%.

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2021	Evolution exercice
Encours	64 673,06	58 916,98	58 916,98	î
Nombre d'emprunts	2	2	2	è
Durée résiduelle	2 an(s)	1 an(s)	1 an(s)	î
Vie moyenne résiduelle	1 an(s)	0 an(s) 6 mois	0 an(s) 6 mois	î
Taux moyen annuel	1,06%	0,74%	0,74%	î
Taux actuariel résiduel (TAR)	0,89%	0,54%	0,54%	î
Taux de marché *	-0,52%	-0,54%	-0,54%	î
Marge moyenne	0,00%	0,00%	0,00%	è

\* Taux de marché de même durée résiduelle en amortissement annuel constant. Taux hors marge en base exact/360

Les partenariats bancaires sont peu diversifiés, avec 2 établissements présents dans l'encours.

En %



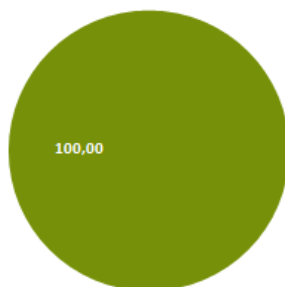
Banque	Capital restant dû au 31/12/2021	%
Autres Etablissements	50 833,83	86,28%
Sté de Fin. Local	8 083,15	13,72%
<b>Total</b>	<b>58 916,98</b>	<b>100,00%</b>

## STRUCTURE PAR TYPE DE TAUX

La dette présente le risque de taux suivant :

La dette ne comporte aucun produit indexé ni produit structuré.

En %

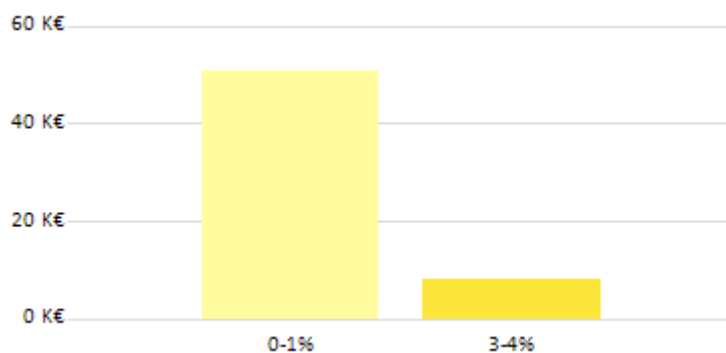


Type de taux	Capital restant dû au 31/12/2021	%
--------------	----------------------------------	---

Fixe	58 916,98	100,00%
------	-----------	---------

<b>Total</b>	<b>58 916,98</b>	<b>100,00%</b>
--------------	------------------	----------------

Les emprunts se répartissent dans les tranches de taux actuariel résiduel (TAR) de la façon suivante, pour un TAR global de 0,54%



Tranche de taux	Capital restant dû au 31/12/2021	%
-----------------	----------------------------------	---

0-1%	50 833,83	86,28%
------	-----------	--------

3-4%	8 083,15	13,72%
------	----------	--------

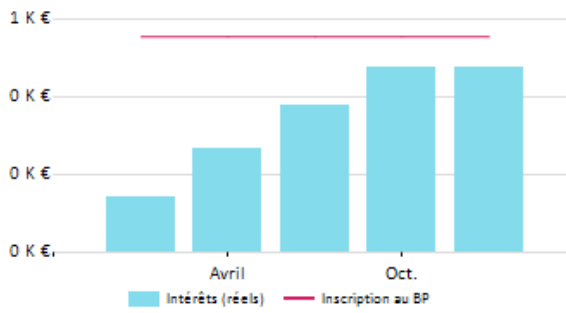
<b>Total</b>	<b>58 916,98</b>	<b>100,00%</b>
--------------	------------------	----------------

## SUIVI BUDGETAIRE

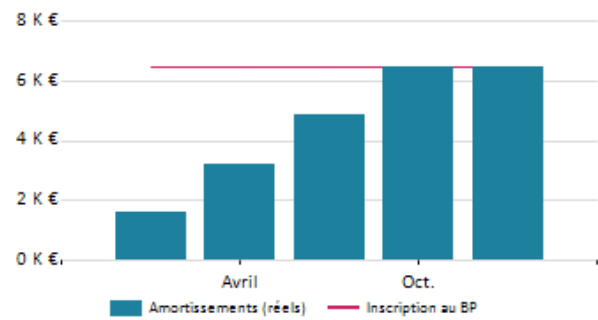
La situation au regard des inscriptions budgétaires de l'exercice **2021** est la suivante :

- Pour la charge d'intérêts : inscription de 554,73€ pour une dépense de 475,66€ soit un **excédent de 79,07€**.
- Pour le remboursement en capital : inscription de 6 466,68€ pour une dépense de 6 466,68€ soit un **déficit de 0,00€**.

Conso. budgétaire sur les intérêts de l'année 2021

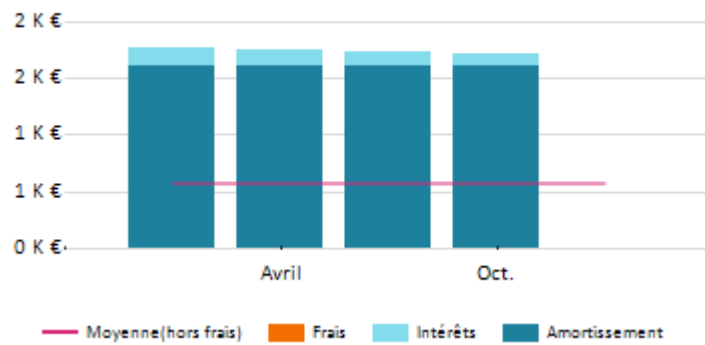


Conso. budgétaire sur les amortissements de l'année 2021



La répartition mensuelle des échéances donne le résultat suivant :

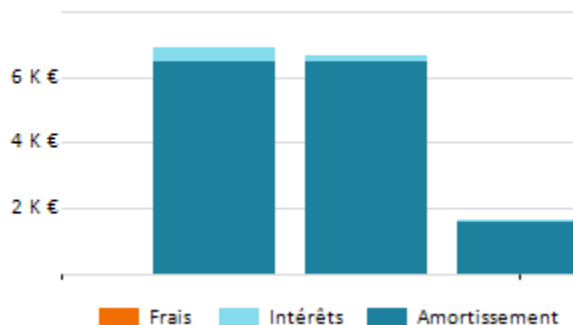
Echéancier mensuel



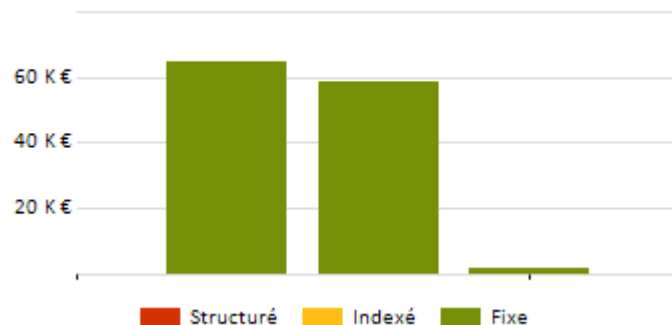
Mois	Amortissement	Intérêts	Frais	Mensualités	Dont swap
Janvier	1 616,67	143,90	0,00	1 760,57	0,00
Avril	1 616,67	125,13	0,00	1 741,80	0,00
Juillet	1 616,67	110,70	0,00	1 727,37	0,00
Octobre	1 616,67	95,93	0,00	1 712,60	0,00
Décembre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>6 466,68</b>	<b>475,66</b>	<b>0,00</b>	<b>6 942,34</b>	<b>0,00</b>

## EXTINCTION

Tableau d'extinction (annuités)



Extinction par type de taux



Année	Amortissement	Intérêts	Frais	Annuité	Dont	Encours au
2021	6 466,68	475,66	0,00	6 942,34	0,00	64 673,06
2022	6 466,68	221,92	0,00	6 688,60	0,00	58 916,98
2023	1 616,47	15,99	0,00	1 632,46	0,00	1 616,47
<b>Total</b>	<b>14 549,83</b>	<b>713,57</b>	<b>0,00</b>	<b>15 263,40</b>	<b>0,00</b>	

## ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2021

Numéro fiche	Banque	Date de signature	% affect.	Gissler	Périodicité capital	Index	Taux constaté	Durée résiduelle (en années)	Vie moyenne résiduelle	CRD (après éch.)
351	Sté de Fin. Local	29/01/2007	100,00%	A1	Trimestrielle	Taux Fixe	3,87	1,00	0,50	8 083,15
C/165	Autres	31/12/2017	100,00%	A1	Annuelle	Taux Fixe	0,00	1,00		50 833,83
<b>Total général</b>										<b>58 916,98</b>

## Lexique

**Anticipations de marché (ou taux forwards)** : projection mathématique de la courbe des taux à une date donnée. Il ne s'agit nullement de prévisions économiques.

**Date observée** : correspond à la date à laquelle la dette est analysée.

**Date d'observation** : date du contexte dans lequel se situe l'analyse (potentiellement passé ou futur) qui prendra en compte les événements intervenus avant cette date

Exemple 1 : je veux savoir comment sera ma dette au 31/12/2017 (c'est la date observée) dans le contexte du 31/03/2017 (c'est la date d'observation).

Exemple 2 : je veux savoir comment aurait été ma dette au 31/12/2017 (c'est la date observée) dans le contexte du 31/12/2016 (c'est la date d'observation) c'est-à-dire avant la souscription de l'emprunt de l'exercice (versé au 20/02/2017)

**Encours** : somme des capitaux restant dus à une date donnée.

**JJ EUR** : Eonia jusqu'au 02 octobre 2019, €STR depuis.

**Marge moyenne**: moyenne de l'ensemble des marges obtenues par l'emprunteur, pondérée par le capital restant dû des emprunts.

**Ratios financiers** : les valeurs proviennent des comptes officiels tels que publiés par la DGCL. Pour les communes et les départements, il s'agit de données portant sur le Budget Principal seul. Pour les EPCI, il s'agit de données portant sur l'ensemble des budgets consolidés. Les moyennes de strate ne sont pas disponibles pour tous les ratios ni toutes les catégories ou strates.

- Capacité de désendettement : encours 31/12/N / CAF brute

- Taux d'endettement : encours 31/12/N / produits de fonctionnement

**Taux actuariel** : coût de l'emprunt à l'origine prenant en compte les commissions, la marge, la base de calcul et l'effet temps (assimilé au Taux effectif global ou TEG).

**Taux actuariel résiduel ou TAR** : taux actuariel sur la durée résiduelle de l'emprunt (transposé par pondération à l'encours global). Constitue un point de comparaison avec les taux de marché.

**Taux moyen** : illustration sous forme de taux du coût budgétaire de la dette (c/ 6 (66111, 627, 666, 668)) rapporté à l'encours de début d'exercice.

**Vie moyenne** : indicateur de comparaison des taux aux conditions de marché. La vie moyenne détermine la durée réelle de l'emprunt pour une somme donnée.